

Le patrimoine culturel immatériel dans les musées de Montréal : Quels patrimoines pour quelles pratiques muséales ?

26 avril 2018

UQAM

Salon orange du Centre Pierre-Péladeau
De 13 h à 17 h 30

300, boulevard de Maisonneuve Est,
Montréal Qc., H2X 3X6
Métro Berri-UQAM

©SebastienRoy.ca
Installation de Lizzie Fitch/Ryan Trecartin au
MAC Montréal

ÉTAT DES LIEUX DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL DANS LES MUSÉES DE MONTRÉAL

Le patrimoine culturel immatériel a été intégré à la loi sur le patrimoine par le gouvernement du Québec en 2012. Depuis, certains éléments ont été désignés par le ministre de la Culture et ajoutés au Répertoire national du patrimoine culturel. Les musées ont également intégré le patrimoine immatériel qui est clairement énoncé dans la définition du musée adoptée par le Conseil international des musées en 2007. L'enquête menée par Monique Provost de l'Institut du patrimoine de l'UQAM montre bien que les musées montréalais innovent en intégrant le patrimoine immatériel dans leurs programmes de médiation. Cette journée d'étude est l'occasion de livrer les résultats de cette première enquête et d'évaluer à la fois les enjeux et les opportunités que représente ce type de patrimoine pour les musées.

Conférence d'ouverture

Alors que la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO de 2003 a été signée aujourd'hui par 177 pays des 196 pays membres, elle n'a toujours pas été ratifiée par le Canada. Pourtant le Canada possède une grande expertise dans ce domaine et les chercheurs québécois et canadiens sont très actifs dans l'étude et la mise en valeur de ce patrimoine. Laurier Turgeon est un de nos leaders canadiens en la matière. Il siège au Forum des Organisations non gouvernementales (ONG) de la Convention, en sa qualité de membre délégué de l'Association canadienne d'ethnologie et de folklore, et participe régulièrement aux réunions du Comité intergouvernemental de la Convention. Laurier Turgeon nous présentera les travaux récents réalisés à l'UNESCO et les avancées internationales en matière de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel.

Yves Bergeron a participé à la consultation dirigée par Roland Arpin qui a conduit en 2000 au rapport proposant une nouvelle loi sur le patrimoine qui a finalement été mise en œuvre par le ministère de la Culture en 2012. Cette nouvelle loi intègre notamment la notion de patrimoine immatériel défendue dans le rapport Arpin. Titulaire de la Chaire de recherche UQAM sur la gouvernance des musées et le droit de la culture, Yves Bergeron mettra en perspective les enjeux liés à l'adoption de cette nouvelle loi qui offre de nouvelles perspectives aux musées.

État des lieux du patrimoine culturel immatériel dans les musées montréalais

Le 19 octobre 2012 entrain en vigueur la nouvelle loi sur le patrimoine culturel du Québec. Sur le site web du ministère de la Culture on peut lire : « Cette loi marque une nouvelle étape dans l'histoire de la protection du patrimoine culturel par l'État, et, que c'est : « Une loi d'avant-garde pour connaître, protéger, valoriser, transmettre, notre héritage collectif ». Cet acte législatif novateur, inscrit dans les grands courants internationaux de la Convention de l'UNESCO pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel de l'humanité, reconnaissait l'urgence de protéger non seulement les objets, les bâtiments et les artefacts, mais aussi le patrimoine culturel immatériel au Québec. Qu'en est-il aujourd'hui, 6 ans après la mise en vigueur de cette loi?

Monique Provost Ph. D. diplômée de l'Université Laval en ethnologie et patrimoine, stagiaire post-doctorante à l'Institut du patrimoine de l'UQAM est allée à la rencontre des directrices et directeurs de musées afin de faire l'état des lieux du patrimoine culturel immatériel dans les musées de Montréal.

13 h à 14 h 30
Laurier Turgeon
Université Laval



Yves Bergeron
UQAM



14 h 30 à 15 h 30
Monique Provost
Ph. D. ethnologie et
patrimoine



Le PCI au musée : groupes de discussion des contributeurs à l'enquête

Les contributeurs à l'enquête, les directrices et directeurs de musées ou dans certains cas les professionnels mandatés, sont invités à poursuivre par la discussion, la réflexion initiée lors de leur rencontre avec Monique Provost. Ces échanges auront comme cadre la question suivante : à partir de vos expériences professionnelles, des résultats de l'enquête et du cadre de la loi québécoise sur le patrimoine, quelles seraient les pratiques et activités muséales favorables à la mise en valeur du PCI dans les musées montréalais? Une synthèse de l'enquête et de l'ensemble des idées émises par les contributeurs lors de cette discussion feront l'objet d'une publication par l'Institut du patrimoine.

Conclusion : Envisager des perspectives pour les musées

Les discussions en atelier devraient conduire à des propositions afin de doter les musées d'outils permettant de tirer profit du potentiel du PCI dans les différentes activités de médiation. L'attention sera également portée sur la place du PCI dans les collections en tenant compte des politiques d'acquisitions, des dispositifs de conservation et des politiques de consultation et de diffusion propre à chaque musée.

Comité scientifique

Laurent Jérôme

Professeur d'anthropologie au Département de sciences des religions de l'Université du Québec à Montréal (UQAM), Laurent Jérôme s'intéresse aux politiques de l'identité et de la culture en milieux autochtones contemporains à travers des thèmes comme la musique, les rituels, le pluralisme religieux et la patrimonialisation des savoirs. Directeur du Centre interuniversitaire d'études et de recherches autochtones de Montréal (CIÉRA-MTL), il a écrit plusieurs articles sur les jeunes autochtones, les cosmologies amérindiennes et les processus de décolonisation de la recherche.

Mauricio Ruiz

Chargé de cours en patrimoine au département d'histoire de l'art de l'UQAM et chargé de cours au programme de muséologie à l'Université du Québec en Outaouais. Mauricio Ruiz étudie le patrimoine culturel immatériel qui émane des de l'écriture et des sources écrites.



Chaire de recherche UQAM sur la gouvernance
des musées et le droit de la culture



Institut du patrimoine

FACULTÉ DES ARTS
Université du Québec à Montréal



15 h 45 à 17 h

Musées montréalais

Animé par
Laurent Jérôme
et Mauricio Ruiz

17 h à 17 h 30

Synthèse et perspectives
d'avenir
Monique Provost

Salon Orange

Le centre Pierre-Péladeau
300, boulevard de Maisonneuve Est,
Montréal Qc., H2X 3X6
Métro Berri-UQAM

Stationnement du Centre Pierre- Péladeau de l'UQAM

Entrée: Par la rue Sanguinet
1435, rue Sanguinet,
entre le boul. de Maisonneuve Est et la
rue Ste-Catherine
Aussi Stationnement à la Grande
Bibliothèque